

ENVIRONNEMENT

Collecte des encombrants exclusivement sur RDV



Un service de collecte des objets encombrants sur rendez-vous entrera en vigueur à Guermentes à compter du mois de juin 2024. Cette prestation se substituera à la collecte trimestrielle en porte-à-porte. Un numéro de téléphone dédié et une plateforme en ligne seront mis à la disposition des habitants pour convenir d'un rendez-vous.



Créé le : 29/02/2024

“ **Les agents du SIETREM interviendront en porte-à-porte auprès des Guermantais.es à partir du 15 mai 2024, pour les informer de la nouvelle collecte des encombrants sur rendez-vous.**

Cette opération a pour objectif d'expliquer aux administrés les nouvelles consignes.

Les règles de présentation, les quantités et la liste des déchets acceptés seront identiques à celles en vigueur actuellement. Des courriers d'informations expliquant ce nouveau mode de collecte seront distribués.

és à partir **du 18 mars 2024** dans chaque boîte aux lettres et une communication spécifique sera déployé e sur l'ensemble de la commune.



Courrier du SIETREM aux Guermantais.es – collecte sur RDV
(/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/1er-courrier-guermantes-signé.pdf)

PDF
2.21 Mo